



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

**Préfecture de Seine et Marne
Direction des Relations avec
Les collectivités locales**

Torcy, le **05 MAI 2011**

Monsieur,

Vous avez déposé en sous-préfecture de Torcy le 22 avril 2011 une pétition de Bussy Gagnant intitulée « Non à une nouvelle augmentation des impôts », accompagnée d'une lettre datée du 21 avril 2011, dans laquelle vous souhaitez une intervention de l'État face à la situation financière de la commune de Bussy-Saint-Georges.

En effet, sensible depuis de nombreuses années, la situation financière très dégradée de la commune menaçait d'échapper à tout contrôle.

Aussi, et afin de prévenir l'aggravation des difficultés financières de la ville, j'ai décidé de rendre applicable les prescriptions de la chambre régionale des comptes, ce qui a nécessité une augmentation de la fiscalité, dont je ne méconnais pas les conséquences dommageables pour les buxangéorgiens.

Je ne préjuge pas du budget qui sera soumis au vote du conseil municipal, mais en tout état de cause, dès lors qu'il ne s'inscrirait pas dans les perspectives de redressement initiées, et en particulier s'il prévoit un recours à l'emprunt de nature à aggraver un peu plus le déséquilibre des finances de la commune, je le transmettrai pour examen à la chambre régionale des comptes.

Je me réserverai alors la possibilité de reprendre ses conclusions et préconisations, notamment en terme d'imposition locale, afin d'assurer un budget équilibré et sincère.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le préfet
Pour le préfet et par délégation
Le sous-préfet de Torcy

Frédéric Mac Kain

M. Yann DUBOSC
Les Synphoriales
7, allée Georges Blot
77600 Bussy-Saint-Georges